

L'honorable M. BEIQUE: Puis-je poser deux questions? L'honorable sénateur n'a-t-il pas remarqué, d'après les chiffres cités par un de nos collègues, hier, que la main-d'œuvre représente au moins 70 p. 100 du prix de revient du papier, et qu'avec les salaires de \$3.50 à \$5.50 par semaine qu'on paye en Finlande comparés aux nôtres, la différence représente plus que 20 p. 100 en droits de douane.

L'honorable M. DANDURAND: A cela je répondrai que j'ai eu l'occasion d'examiner les mêmes arguments contre les articles allemands et j'ai trouvé que ce qui paraissait de l'extérieur comme une dépréciation considérable se faisait sentir au même degré dans le pays où ces salaires étaient payés.

L'honorable M. BEIQUE: L'honorable sénateur est-il sûr que le même raisonnement s'applique à la Finlande? Je suis informé que non.

Ma deuxième question est la suivante: mon honorable collègue ne pense-t-il pas qu'il serait juste de donner à une grande industrie comme celle de la fabrication du papier l'occasion de montrer le tort que pourrait lui causer l'ouverture d'un débouché à la Finlande en Canada?

L'honorable M. CASGRAIN: Ce débouché est très problématique. Je voudrais savoir ce que nous avons exporté en Finlande, l'an dernier.

L'honorable M. DANDURAND: Mon honorable collègue n'était pas ici hier soir. Nous avons reçu de Finlande pour \$6,000 de marchandises, et nous lui en avons vendu pour \$1,754,259.

L'honorable M. CASGRAIN: Quelles sortes de marchandises?

L'honorable M. DANDURAND: Voici le détail: Seigle, \$173,600; fleur d'avoine et avoine roulée, \$63,690; fleur de froment, \$1,322,501; saindoux, \$67,425; pneumatiques, \$7,219; tuyaux et tubes, \$37,341; faucheuses, \$28,283; sardeuses, \$1,510; charrues, \$2,526; autres outils et machines agricoles, \$699; machines à calculer, \$19,125; autres machines, \$7,820; automobiles, \$13,523.

L'honorable M. CASGRAIN: Merci.

L'honorable M. DANDURAND: Ces articles étaient sujets aux droits du tarif général et les automobiles étaient frappés d'un droit de 20 p. 100 tandis que, d'après cette convention, elles ne seront sujettes qu'à un droit de 8½ p. 100.

L'honorable M. WEBSTER: Quelle somme représentaient les automobiles.

L'honorable M. DANDURAND: \$13,523.

L'honorable M. WEBSTER: Il ne s'agit peut-être que de quatre ou cinq voitures.

L'honorable M. DANDURAND: Mon honorable collègue remarquera la différence avec le tarif projeté qui est la suivante: Automobiles ne pesant pas plus de 900 kilogs, 1.81 au lieu de 3.50 markkaas; pesant plus de 900 kilogs, 2.18 au lieu de 5 markkaas. Les omnibus qui étaient frappés d'un droit de 10 p. 100 et les roues de 20 p. 100 seront dorénavant taxées à 8½ p. 100. Les anchois, les sardines et autres poissons conservés, 11 au lieu de 20 markkaas par kilog. Voilà un pays de trois millions et demi d'habitants qui n'a pas d'industries, qui ne possède que ses matières premières lesquelles, je le reconnais, sont les produits de la forêt. Mais de notre côté notre marché est protégé par un droit de 20½ p. 100. Devons-nous perdre l'occasion de cultiver ce marché étranger?

L'honorable L. C. WEBSTER: Je pensais qu'après avoir entendu les objections soulevées contre ce projet et après avoir remis la suite du débat à ce soir, mon honorable collègue nous aurait exposé quelques motifs nouveaux à l'appui du bill en discussion. Ceux qui assistaient à la séance d'hier soir, ont entendu dire peut-être pour la première fois que nos fabricants de pâte de bois et de papier ignoraient jusqu'à ces derniers temps qu'on dut présenter ce projet de loi, et qu'ils n'en ont compris la gravité pour leur industrie—une des industries fondamentales du Canada—qu'il y a quelques jours seulement. On a fait observer, messieurs, qu'il ne s'agissait pas tant du tort déjà causé que du danger qu'il y avait de voir la Finlande faire plus de concurrence à nos industriels.

L'industrie du papier d'emballage est dans un état très précaire. On n'en vend qu'une petite quantité en Canada et à peu ou pas de bénéfice.

On en exporte à perte. Le Canada a grandement souffert de la concurrence Scandinave. Or voilà qu'on propose, maintenant d'accorder des privilèges à la Finlande, dont la concurrence est encore plus à craindre que celle des pays Scandinaves. Nous voulons, messieurs, développer nos industries canadiennes. Nous invitons les capitalistes à placer des fonds chez nous, et aujourd'hui, il y a des millions de dollars placés dans la fabrication de la pâte de bois et du papier en Canada. Je prétends qu'il n'est pas juste, en ce moment-ci, de faire ce qu'on propose. J'ajouterai que personne ne souffrirait si l'on remettait le projet à six mois, afin de permettre aux